



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou, le 28 juin 2018

JAPON FAIT DON DE TROIS MILLE NEUF CENT TONNES DE RIZ AU BENIN POUR UN MONTANT D'UN MILLIARD DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS FCFA DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DE L'ANNEE 2016

S.E.M. Kiyofumi KONISHI, Ambassadeur du Japon près la République du Bénin, a pris part ce 28 février 2018 avec S.E.M. Serge AHISSOU, Ministre de l'Industrie et du Commerce, à la cérémonie de remise d'un don constitué de près de 3 900 tonnes de riz pour un coût d'environ un milliard deux cent cinquante millions de FCFA.

Ce don de riz du Gouvernement du Japon s'inscrit dans le cadre de l'Assistance Alimentaire de l'année fiscale 2016. Le riz ainsi offert contribuera certainement d'une part, à renforcer la sécurité alimentaire au Bénin et permettra d'autre part, à réaliser divers projets en faveur de développement socio-économique grâce aux fonds de contrepartie qui seront constitués à partir de la vente de riz. Diverses réalisations ont été déjà faites les années antérieures avec le fonds de contrepartie constitué. A titre illustratif, on peut citer le Projet du Millénaire de Bonou, la construction de plusieurs salles de classes et de laboratoires, la réalisation des adductions d'eau villageoise et des forages pour l'approvisionnement en eau potable etc.

S.E.M. Kiyofumi KONISHI a rappelé dans son intervention que le Japon, tout en encourageant l'augmentation de la production du riz au Bénin, à travers des différentes formes de coopération y compris l'appui aux activités du Centre du riz pour l'Afrique, a décidé d'accorder cette assistance alimentaire sous forme de don au Bénin. Il a également souhaité que la commercialisation du riz soit faite de manière à ne pas perturber la production locale, ni le prix de vente de riz local.



S.E.M. Serge AHISSOU, Ministre de l'industrie et du Commerce a remercié le peuple japonais dans son allocution et a dit que cette assistance alimentaire constituée de riz permettra de résorber le déficit céréalier au Bénin et de soulager la souffrance des populations. Pour finir il s'est engagé au nom du gouvernement à faire une bonne répartition de ce riz afin qu'il atteigne le village le plus reculé du Bénin et de procéder rapidement à la

reconstitution du fonds de contrepartie.

Ambassade du Japon en République du Bénin

08BP 283 COTONOU- BENIN – Tél : 21 30 59 86 – Fax : 21 30 59 94 – E-mail : amb-japon@pv.mofa.go.jp